Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2008)

Heft: 4

Artikel: Les forces spéciales françaises en action

Autor: Monnerat, Ludovic

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346879

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Hélicoptères Gazelle participant à l'opération de libération des otages du Ponant. Photos © Ministère français de la Défense, via l'auteur.

Les forces spéciales françaises en action

Lt-col EMG Ludovic Monnerat

Rédacteur en second, RMS+

'arrestation des preneurs d'otages du *Ponant*, en Somalie, a mis en lumière l'action ciblée des forces spéciales françaises. Et surtout leur intéropérabilité et leur intégration interarmées.

La gestion étatique et militaire de la prise d'otages du *Ponant*, au début d'avril 2008, a donné de la France une image flatteuse. Les 30 membres d'équipage du bateau de croisière luxueux ont été libérés, et 6 des 12 pirates ont été capturés par une action spectaculaire et ciblée.

Ce dénouement, éminemment satisfaisant pour l'Elysée, révèle cependant la transformation des forces armées françaises depuis la dernière décennie. Et notamment de leurs forces spéciales, capables d'intervenir au pied levé et de façon modulaire pour des objectifs stratégiques.

Les options militaires

Le vendredi 4 avril dernier, en fin de matinée, le voilier de luxe *Ponant* a été arraisonné par 12 pirates venus sur 2 petites embarcations d'allure inoffensive, et armés de Kalachnikovs comme de lance-roquettes. Venant d'entrer dans le golfe d'Aden, loin des côtes somaliennes, le *Ponant* n'emmène alors aucun client à bord. Le capitaine du navire a le temps d'alerter le bateau de commandement et de ravitaillement *Var*, qui sillonne dans l'Océan Indien, l'amiral Valin.

Ce dernier alerte la Task Force 150, la force navale multinationale chargée de sécuriser les voies maritimes dans le Golfe et dans l'Océan Indien, ainsi que sa hiérarchie militaire en France. C'est le début d'une opération conduite directement sous la responsabilité politique de l'Élysée par le Chef d'État-major des Armées au centre de planification et de conduite des opérations, et qui va durer une semaine.

La réaction militaire sera immédiate : la frégate canadienne *Charlottetown* de la TF 150 déploie un hélicoptère qui prend les premières images du *Ponant*, alors que l'aviso français *Commandant Bouan*, qui fait également partie

de la TF 150, a immédiatement été détaché sur les lieux. Il franchit en quelques heures les quelque 180 kilomètres qui le séparent du navire détourné. Mais cela ne suffit pas à fournir des options militaires à un pouvoir politique déjà soumis à la pression médiatique.

Le samedi, un avion de transport Transall C-160 venu de Djibouti insère alors 18 commandos-marine, par une technique de parachutage en mer appelée «tarpon», au large de l'île de Socotra ; ils seront récupérés par le Commandant Bouan au cours de sa filature. Celle-ci cessera le lundi 7 avril, lorsque le *Ponant* finit par jeter l'ancre à 850 km du lieu de son interception, sur la côte somalienne. Le voilier est alors suivi régulièrement par un avion de surveillance Atlantique 2 de la Marine nationale. L'information rapportée par l'appareil, et selon laquelle les 30 membres d'équipage circulent régulièrement le pont et donc ne semblent pas directement menacés, prouve que du temps est à disposition. Il est mis à profit pour concentrer des forces importantes : le BCR Var, la frégate Jean Bart et le porte-hélicoptères Jeanne d'Arc, une fois de plus opportunément à proximité d'un secteur de crise, ainsi que 6 hélicoptères, mais aussi 32 autres commandos marine et 10 gendarmes du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale.

Les commandants tactiques de l'opération sont déployés comme les membres des forces spéciales : le chef des commandos marine a quitté le dimanche 6 avril Lorient pour Djibouti, puis est parachuté le lendemain en mer pour monter à bord du Var ; il sera rejoint le jour suivant par le chef du GIGN, le colonel Denis Favier. Une telle coopération interarmées est suffisamment rare pour être notée, et montre le chemin parcouru depuis la création du commandement des opérations spéciales.

Une reconnaissance effectuée par des nageurs de combat près du *Ponant* montre que les pirates ne maintiennent pas des mesures de sécurité très strictes ; l'un d'entre eux serait même tombé à l'eau. A cet instant, la capacité militaire dans la zone permettent, sur le plan qualitatif comme quantitatif, de prendre d'assaut le navire pour libérer les otages. Mais le nombre de ceux-ci et les risques inhérents à une plate-forme maritime rendent cette option peu attrayante.



Accueil des otages libérés à bord de navires de guerre français.

La recherche de la qualité

En parallèle, l'armateur du navire, la société CMA CGM, mène des négociations avec les pirates. Les discussions aboutissent à un accord sur le versement d'une rançon oscillant, selon les sources, entre 2 et 2,5 millions de francs suisses. La somme sera versée le vendredi 11 avril, lors d'une rencontre sur l'eau entre 3 pirates et 3 gendarmes du GIGN. La libération des otages se déroule peu après. La poursuite des pirates commence.

L'avion Atlantique 2 surveille les pirates dans le village de Garaad, où ils évoluent au sein de la population, puis signale qu'un véhicule tout-terrain en sort, le même utilisé pour récupérer la rançon. L'action directe est déclenchée : un hélicoptère Gazelle de l'Armée de Terre, avec à son bord un tireur d'élite des commandos marine équipé d'un fusil de précision au calibre 12,7 mm, file au ras des flots avec 3 autres hélicoptères, un Panther et deux Alouette III de la Marine.

Un coup du but suffit à immobiliser le véhicule. A bord, les 6 pirates n'avaient pas vu venir la Gazelle, volant quelques mètres au-dessus du désert somalien. Trois commandos marine sortent de chacun des autres hélicoptères, qui se sont posés à proximité ; ils neutralisent rapidement les pirates, avec un coup de sommation, et récupèrent une partie de la rançon avant de ramener à bord le fruit de leur action. Un coup de filet réussi, avec un minimum de force

La résolution réussie de cette crise mérite de s'y attarder. Même si la rançon versée par l'armateur servira à développer les capacités des pirates et à les rendre plus dangereux encore, l'intervention déterminante des forces armées françaises offre un contrecoup dissuasif, et montre que les capacités militaires présentes au large des côtes somaliennes, dans un des secteurs les plus touchés par les actes de piraterie, permettent aux États qui en ont la volonté de rendre des coups.

Dans ce cadre, c'est bien entendu l'action des forces spéciales françaises qui prend tout son sens. Les capacités techniques démontrées à cette occasion, comme le tir de précision à gros calibre à partir d'un hélicoptère, ne sont pas nouvelles et font partie du savoir-faire spécifique que l'on attend des unités spéciales. En revanche, il est probable que la France aurait été incapable de mener une telle opération voici 15 ou peut-être 10 ans, en raison de l'intégration interarmées qu'elle suppose.



Poursuite des preneurs d'otages par les forces spéciales françaises.

Que l'on se représente, en effet, la diversité des moyens employés, issus avant tout de la Marine nationale, mais aussi de l'Armée de l'Air, de l'Armée de Terre et de la Gendarmerie, sans oublier des éléments de la DGSE. L'intégration réussie de ces différents éléments, constitués de façon modulaire en quelques jours, et leur capacité à opérer ensemble au cours d'une opération exigeant beaucoup de précision et de coordination, sont la marque d'une armée bien entraînée et bien commandée. Au moins pour ses meilleurs éléments.

De cette opération seront tirées nombre de leçons, notamment sur le format et le rythme opérationnel des forces armées françaises. Mais elle montre surtout que la qualité des moyens militaires, et non leur quantité, est déterminante pour défendre les intérêts stratégiques d'un État en situation normale, et que cette recherche qualitative doit être une priorité dans le développement des forces armées. A moins de renoncer à défendre tout intérêt lors d'une crise hors des frontières, pour conclure sur une allusion à certains débats perpétuels en Suisse...

L.M.